



DEMARCHE D'INSCRIPTION « CLUB LIEU DE VIE »



CLUB
LIEU DE VIE

3 prérequis

- Avoir effectué son autodiagnostic « Projet Club » sur FootClubs en 2020-2021
- Etre engagé dans le Programme Educatif Fédéral
- Disposer d'un Club-House

15 août
2021



Envoi d'un appel
à candidature par
la FFF aux clubs

15 octobre
2021



Sélection des clubs * par la
Ligue (Commission Régionale) et
validation (Comité de Direction)

30 septembre
2021



Renseigner et
retourner le
formulaire à la FFF
Clôture des
candidatures

20 octobre
2021



Officialisation des
clubs sélectionnés
par la FFF.

A partir du
2 Novembre
2021



Organisation de réunions
d'accompagnement

* Le nombre de clubs sélectionnés par Ligue seront représentatifs du nombre de clubs de la Ligue ayant fait l'autodiagnostic et ayant candidaté



L'ENGAGEMENT DES CLUBS SELECTIONNES



CLUB
LIEU
DE VIE

Les clubs sélectionnés s'engagent à un certain nombre d'activations :

- Participation à une réunion d'informations et d'échanges sur le dispositif.
- Publication des actions mises en place sur l'outil collaboratif FFF « **les actions mises en place** ».
- Participation à minima à une table ronde organisée en cours de saison.
- Envoi en fin de saison d'un fichier récapitulatif des actions menées.



Fin de saison 2021-2022,
1 CLUB par LIGUE
sera valorisé*
en fonction
de son niveau
d'implication

Si les clubs sélectionnés ne respectent pas ces engagements, la FFF pourra les retirer du dispositif à l'issue de la saison.

* Valorisation sous forme de bon d'achat à utiliser sur la plateforme « Le Corner » de la FFF pour aménager son Club – House.